

Assemblée Générale

Vendredi 3 mars 2017

Présents

- M. Michel JABIOL - Adjoint à la Mairie
- Mme Agnès CHABOT - DDCSPP du Cantal
- M. Robert LAGARDE - Président du CDOS Cantal
- M. André FARIZON - Membre du Comité Directeur Fédéral
- M. Albert LAVERGNE - Ancien Président du Coders
- M. Maurice LABEYRIE - Ancien Président du Coders

Excusés

- M. DESCOEUR - Président du Conseil Général Cantal
- Mme LAGNEAU - Directrice Départementale de la DDCSPP du Cantal
- M. DESHAYES - Président de la FFRS
- M. Docteur FONT - Chef du Pôle Cardio-vasculaire au CH d'Aurillac
- Mme Michèle MAZARS - Présidente RS Ytrac
- M. Roger LHERM - Président RS Ayrens
- Mme Gisèle LHERM - Vice-présidente du Coders
- M. André GEORGES - Membre du Bureau du Coders

Présence de la Montagne et de La Voix du Cantal

Ouverture de la séance à 10h devant 130 adhérents.

Patrick JACQUET, Président, remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour assister à cette Assemblée Générale.

1. Lecture du **rapport moral** par Patrick JACQUET, Président.

- Patrick JACQUET, remercie les personnes présentes en nombre ce qui témoigne de l'intérêt porté à la Retraite Sportive. Il remercie aussi les membres du bureau, du comité directeur, les animateurs, les bénévoles, Aurélie et les partenaires qui ont été aux côtés du Coders.
- La notoriété du Coders 15 n'est plus à démontrer, les effectifs ont bondi de 25% depuis 2013. Nous atteindrons bientôt les 2200 adhérents.
- Notre fédération nationale n'a pas encore compris que certains territoires de France, comme le nôtre n'ont pas les mêmes atouts que les grandes métropoles et surtout que notre enclavement reste un handicap majeur pour le développement et le partenariat socio économique. C'est la raison pour laquelle nous refusons toujours la fusion avec la grande région "Auvergne Rhône Alpes" qui ne nous apporterait rien, sinon de la complication et des frais supplémentaires.
- Il termine en disant "longue vie à notre belle association".
- Patrick est candidat à sa succession pour présider le CODERS pendant ces 4 prochaines années. Avec les élus, anciens et nouveaux, il est sûr de pouvoir continuer à assurer l'avenir de la retraite sportive dans le Cantal.
- Il remercie également tous les candidats pour leur futur investissement au service des adhérents.

2. Lecture du **rapport d'activités** par Raymonde TRELON, Secrétaire.

a. Réunions 2016

- Le Comité Directeur a adopté les propositions prises lors des réunions du Bureau.
- Le travail des commissions a permis de mettre en place : la journée départementale à Mauriac, les visites médicales, les deux bulletins de liaison et le séjour 2016.
- Les Assemblées Générales électives des clubs se sont déroulées en septembre, le Coders y était à chaque fois représenté. Nous accueillons quatre nouveaux dirigeants de Clubs.
- Marc Rebeyre et Gisèle Lherm se sont rendus à Feurs le mercredi 4 mai avec les membres du Comité Régional Rhône-Alpes, les Présidents des quatre Comités Départementaux de l'Auvergne.
- Patrick Jacquet s'est rendu à Paris le jeudi 31 mars pour l'Assemblée Générale de la FFRS.
- En 2016, deux réunions des Présidents de CORERS/CODERS ont été organisées. Une à Evian le 12 mai et l'autre à Paris les 12 et 13 octobre.

b. Développement

- Effectif toujours à la hausse avec à ce jour 2182 adhérents, en augmentation de 25% par rapport à 2013. La répartition hommes/femmes reste identique aux années précédentes soit 24% d'hommes contre 76% de femmes.
- Les activités sont nombreuses grâce à l'implication des animateurs bénévoles. Des clubs ont pu, de ce fait, mettre en place de nouvelles activités. Les plus fréquentées sont l'aquagym, la randonnée et la danse.

c. Formation

Indispensable et obligatoire pour un bon déroulement des activités, en toute sécurité.

Cursus Formation

FCB durée 15 heures

Module 1 durée 25 heures

Module 2 durée 35 heures

Conditions d'inscription

→ être licencié (*dirigeant ou futur animateur*)

→ avoir suivi une FCB et posséder le PSC1

→ être inscrit en Module 1

Le Coders compte 155 animateurs et 24 sont en formation ou en attente de VAE.

<i>Animateurs</i>	
Aquagym.....	6
Badminton	1
Bowling	1
Cyclotourisme	10
Danse.....	30
Gymnastique	5
Marche nordique	14
Pétanque	2
Randonnée pédestre	78
Raquettes à neige.....	11
Sarbacane	1
Ski alpin/Ski de fond	9
Swin golf	5
Tennis de table	3
Tir à l'arc.....	14
Yoga.....	2

<i>En formation ou en attente VAE</i>	
Cyclotourisme	4
Danse	5
Marche nordique	2
Pétanque	2
Randonnée pédestre	6
Raquettes à neige.....	1
Ski de fond/alpin	4

- Le Coders 15 a organisé quatre formations : Module 1 du 26 au 29 mars à Vic sur Cère ; Module 2 randonnée pédestre du 6 au 10 juin au Lioran ; FCB les 8 et 9 novembre à Vic sur Cère ; FC-A (Formation Continue des animateurs) activités dansées le 4 octobre à Vic sur Cère (*Rappel : sont convoqué(e)s à la Formation Continue, les animateurs/trices ayant suivi un Module 2 depuis au moins un an et à jour de leur PSC 1. Elle est à faire tous les quatre ans, toutes formations confondues (tronc commun ou spécialisation dans l'activité).*
- D'autres Comités ont organisé des formations où 17 adhérents sont partis. Module 1 à Bellerive sur Allier du 7 au 10 mars - 1 personne ; à Limoges du 15 au 18 mars - 2 personnes ; Module 2 Raquettes à neige à Pralognan du 4 au 8 janvier - 2 personnes ; Raquettes à neige à Montgenèvre du 17 au 22 janvier - 2 personnes ; Randonnée pédestre à Dourbies du 3 au 8 avril - 2 personnes ; Activités dansées à La Pommeraye du 18 au 22 avril - 3 personnes ; Tir à l'arc à Arcachon du 20 au 24 juin - 3 personnes ; Marche nordique à La Roche sur Yon du 26 au 30 septembre - 2 personnes.
- 12 demandes de validation ont été déposées en 2016. Neuf dossiers ont eu un retour positif, pour la randonnée, le cyclo, les raquettes à neige, la pétanque, la sarbacane, le tennis de table, le badminton et le bowling. Les autres sont en attentes pour le cyclo, la marche nordique et la randonnée pédestre.
- 28 personnes se sont formées aux premiers secours soit avec la Protection Civile, la Croix Rouge ou les Sapeurs-Pompiers. *Cette formation est à renouveler tous les 4 ans.*
- Pour certaines formations, l'effectif de 20 stagiaires est trop lourd notamment au niveau pédagogique. La limite a été diminuée pour les M1 à 16 stagiaires mais aussi pour les M2 raquettes et gym. La DTN a été amenée à refuser la validation à certains stagiaires.
- Les pré-requis sont importants. Avant l'entrée en Module 2 la technique de la discipline doit être déjà acquise, le stage n'est là que pour permettre d'acquérir la spécificité du public.

d. Assurances

- Le coût de l'assurance comprise dans la licence est de 1,40€. Cette assurance n'intervient qu'après la couverture de la sécurité sociale et la mutuelle de l'adhérent. Une notice d'information décrivant l'ensemble des garanties est disponible sur le site internet de la fédération ou sur la licence. En cas d'accident, prévenir le Coders, qui vous donnera la marche à suivre. L'accident est à déclarer dans les 5 jours ouvrés.
- Le covoiturage est autorisé mais avec des règles de remboursement qui doivent être fixées et en aucun cas au-dessus du tarif du code des impôts (concurrence). L'association n'a pas à organiser le covoiturage. Cette pratique relève du droit privé : il s'agit d'un contrat entre le conducteur et les passagers. C'est l'assurance obligatoire personnelle du conducteur qui jouera en cas d'accident. Le conducteur doit être assuré pour les personnes transportées.

e. Médical

- 3 animateurs ont passé l'examen médical avec le Dr Font au Centre médico-sportif du CH d'Aurillac.
- A partir du 1er juillet 2017, pour le renouvellement d'une licence un questionnaire médical sera à remplir. Si chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative, il n'y aura pas besoin de fournir un certificat médical. A défaut, il faudra en produire un attestant de l'absence de contre-indication.

f. Technique

- La journée départementale s'est déroulée à Mauriac le 12 mai avec 167 participants.

g. Communication

- L'envoi par courrier du bulletin de liaison ne représente plus que 450 à 500 exemplaires.
- Les Clubs sont invités à transmettre au Coders toutes les informations qu'ils souhaitent faire paraître sur le site internet.

h. Manifestation

- Le Coders fut partenaire du Cdos Cantal pour « Aurillac pour Elles » le 9 octobre. C'est avec près de 3050 participantes que s'est déroulée la 3ème édition. Grâce à cette grande mobilisation, **21 000€** ont été reversés au Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer et à l'ARDOC.

CO.DE.R.15 - Maison des Sports - 130 avenue du Général Leclerc 15000 AURILLAC

Tél. : 04 71 48 52 86 - e-mail : coders.cantal@wanadoo.fr - site : www.coders15.fr

Immatriculation Registre Opérateurs de Voyages et de Séjours n°IMO38120032

i. Séjour

- 38 personnes ont pu découvrir St Gilles Croix de Vie du 27 mai au 3 juin 2016. Sourires, bonne humeur et convivialité, étaient les maîtres mots de ce séjour. Le programme était bien chargé avec deux journées de randonnée et trois réservés au tourisme dont une journée au Puy du Fou. Une vidéo de ce séjour (faite par Alain Ménard) est disponible sur notre site internet.

Rapport approuvé à l'unanimité

3. Lecture du **bilan financier** par Marc REBEYRE, Trésorier

- Recettes : 75 767€
- Dépenses : 71 255€

Le compte de gestion fait apparaître un excédent de 4 512€ qui s'explique :

- d'une part, par la réduction des charges de fonctionnement et principalement du bulletin de liaison. De 2012 à 2016, grâce à son édition par le CODERS et à sa transmission par courriel à 80% des licenciés, ces frais ont été divisés par quatre.
- d'autre part, malgré une baisse de la part du CODERS dans la licence, les recettes se sont maintenues grâce à l'augmentation de 25% du nombre de licenciés de 2012 à 2016. La baisse de la part du CODERS a partiellement compensé l'augmentation de 2€ de la part de la FFRS.

Mot du Trésorier, Marc REBEYRE : pour 2017, le Coders aidera les clubs pour l'achat de matériel à hauteur de 50%. Il remercie toutes les municipalités qui mettent gratuitement à disposition des Clubs les locaux pour les activités. Précise que le Coders 15 est régulièrement aiguillonné pour rejoindre le CODERS AURA, ce qu'il a toujours refusé car cette adhésion ne lui apporterait rien, et elle coûterait 1€ à chaque licencié. Concernant la FFRS, Marc Rebeyre dit qu'une incompréhension s'exprime de façon récurrente à propos de l'augmentation de 2€. En effet, les recettes de la FFRS croissent mécaniquement grâce à l'augmentation du nombre de licenciés. En outre, la FFRS dispose de réserves financières considérables que son Président avait qualifiées de robustes avant cette augmentation. Concernant les charges, pourquoi Vitalité, qui coûte près de 2,50€ à chaque licencié, n'est-il pas transmis gratuitement par courriel à ceux qui disposent d'internet ? En résumé, n'aurait-il pas été plus urgent de serrer les frais de fonctionnement et si besoin, de grignoter un peu la réserve, plutôt que d'augmenter de 2€ la licence ?

Rapport approuvé à l'unanimité

4. Intervention de Ginette GARINIE, vérificatrice aux comptes.

- Mme Garinie atteste la régularité et la sincérité des comptes du Comité. Elle a trouvé cela intéressant, et a appris beaucoup sur le fonctionnement du Coders.

5. Lecture du **budget prévisionnel** par Marc REBEYRE, Trésorier

- Dépenses/Recettes : 50 000€

Rapport approuvé à l'unanimité

6. Lecture du **rapport d'orientation** par Patrick JACQUET, Président.

a. Formations 2017

- Formations organisées dans le Département : Module 1 du 27 au 30 mars à Vic sur Cère ; Module 2 activités dansées du 12 au 16 juin à Vic sur Cère ; FCB les 7 et 8 novembre à Vic sur Cère.

- Formations extérieures : FCB à Cosne d'Allier les 7 et 8 février - 5 personnes. Module 1 à Marcoux du 28 au 31 mars - 5 personnes. Module 2 : Ski de Fond à St François de Sales du 8 au 13 janvier - 3 personnes ; Randonnée Pédestre à Dourbies du 26 au 31 mars - 1 personne ; Marche Nordique à La Roche sur Yon du 3 au 7 avril - 1 personne ; Activités gymniques à Conqueyrac du 23 au 28 avril - 1 personne ; Randonnée Pédestre à Aspet du 29 mai au 2 juin - 2 personnes. Accompagnant Sportif : Jeux de Boules à Carry le Rouet du 19 au 22 mars - 2 personnes.
- 3 demandes de Validation des Acquis de l'Expérience en cours.
- PSC 1 suivant la demande.

b. Journée Départementale

- La journée départementale aura lieu le jeudi 18 mai à Mauriac. Toutes les informations prochainement sur le site internet du Coders.

c. Pour la bonne cause !

- 4ème édition d'Aurillac pour Elles le dimanche 8 octobre 2016, le Coders fera à nouveau parti des partenaires.

d. Info

- Les 29 et 30 mars à Vichy se tiendra l'Assemblée Générale de notre Fédération.

Marie-Hélène MANIAVAL, Vice-présidente RS Montsalvy : Souhaite connaître la raison de l'augmentation des 2€. Elle aimerait aussi connaître la nécessité d'adhérer au CORERS ?

- *Les réponses lui seront données par André Farizon par la suite.*

7. Parole aux invités

Michel JABIOL - Adjoint à la Mairie d'Aurillac

M. JABIOL précise qu'il ne devrait pas prendre la parole après M. le Maire mais tient quand même à saluer les nombreux participants et souligne que le Coders a fait un bond en avant avec 1000 adhésions en plus, en 10 ans.

Robert LAGARDE - Président du Cdos Cantal

M. LAGARDE est heureux de nous accueillir à la Maison des Sports. Le Cdos représente 50 fédérations sur le Département. Il défend la pratique du sport. Il est nécessaire de se regrouper pour rompre l'isolement, pour la convivialité et le plaisir. La santé par le sport aide à bien vieillir et les actions que le Coders met en place vont dans ce sens. Il remercie le Comité et Aurélie de l'aide à « Aurillac pour Elles ». Il espère que les communes soutiennent financièrement les associations car le sport est important. Pour l'instant, il n'y a aucune indication quant aux subventions du CNDS et du Conseil Départemental pour 2017 et ce n'est pas gagné car pour eux le sport est une compétence optionnelle. Si les associations sportives n'étaient plus financées cela serait grave, le Conseil Départemental ne finance déjà plus les formations.

Pour terminer M. LAGARDE remercie tous les bénévoles.

André FARIZON - Membre du Comité Directeur Fédéral

M. FARIZON a été choisi par la FFRS pour représenter Gérard DESHAYES, Président de la FFRS, et il comprend pourquoi...mais il est heureux d'être là. Il félicite les bénévoles et les Présidents des Clubs car ils ont une tâche importante. Il détaille son parcours à la FFRS : il est coopté Président du Coders 34 en 2013 et, est membre du Comité Directeur Fédéral depuis 2014. Il a souhaité se présenter car il veut pouvoir donner son avis. Il conseille au Coders 15 de faire la même démarche : se présenter aux prochaines élections afin de pouvoir représenter le Cantal et donner son avis.

Marie-Hélène MANIAVAL, Vice-présidente RS Montsalvy : Souhaite connaître la raison de l'augmentation des 2€. Elle aimerait aussi connaître la nécessité d'adhérer au CORERS ?

→ *Réponse d'André FARIZON : Lorsque la FFRS a voté pour l'augmentation de 2€, elle ne savait pas que l'assurance allait coûter moins cher.*

Marc REBEYRE, Trésorier du Coders : Pourquoi Vital'ité, qui coûte près de 2,50€ à chaque licencié, n'est-il pas transmis gratuitement par courriel à ceux qui disposent d'internet ?

→ *Réponse d'André FARIZON : La FFRS y avait pensé mais il y a un grand nombre de personnes qui n'ont pas internet.*

Marie-Noëlle CERVELLO, Trésorière RS Ytrac : Pourquoi en envoyer 2 pour un couple ?

→ *Réponse d'André FARIZON : Si vous en recevez 2, vous devez prévenir votre Coders qui préviendra la FFRS afin de n'en recevoir plus qu'un. Vous pouvez lorsque vous l'avez lu, le mettre par exemple dans la salle d'attente du médecin.*

Robert CAMBON, Président RS Montsalvy : Il faudrait envoyer la revue au Coders qui le transmettrait par la suite par mail aux adhérents et aux Présidents.

→ *Réponse de Patrick JACQUET et René GASTON : non car cela entrainerait trop de travail supplémentaire.*

Monique FREISZ : il faudrait faire le tri.

André FARIZON avait pris rendez-vous avec la société qui s'occupe du site internet pour procéder à des modifications. Il n'a pas été satisfait des résultats et a préféré quitter la commission communication de la FFRS.

Marie-Hélène MANIAVAL, Vice-présidente RS Montsalvy : Aimerait connaître la nécessité d'adhérer au CORERS ?

→ *Réponse d'André FARIZON : Il faut peser le pour et le contre. Pour le CORERS Occitanie, j'étais contre mais je ne décide pas seul et j'ai dû me ranger à la majorité donc le CORERS Midi-Pyrénées fusionnera avec le CORERS Languedoc-Roussillon le 16 mars.*

André FREISZ, Animateur RS Aurillac : La nouvelle assurance est moins coûteuse donc que deviennent les 2€ d'augmentation ?

→ *Réponse d'André FARIZON : Il y a deux membres de la Direction Technique Nationale qui partent, il faudra donc les remplacer. Les subventions diminuent donc il faut prévoir.*

René GASTON, Président RS Aurillac : S'interroge sur le premier article des statuts « ouverture aux personnes de plus de 50 ans ». Cela implique une concurrence avec d'autres associations, de plus en plus d'adhérents et plus jeunes. Est-ce que la FFRS a prévu lors de sa prochaine AG de faire voter le changement de son nom sans le mot Retraite ?

→ *Réponse d'André FARIZON : En ouvrant aux personnes à partir de 50 ans, la FFRS cible les femmes seules, les chômeurs de longue durée qui ne retrouveront peut-être pas de travail, etc. ...*

Martine RIGAUDIERE, Trésorière RS Aurillac : Quels sont les avantages et les inconvénients à l'adhésion au CORERS ?

→ *Réponse de Patrick JACQUET : le Coders 15 fonctionne comme un CORERS sur le plan financier, les formations, etc. ... Aurélie n'aurait plus de travail car ce qu'elle fait est fait par le CORERS quand il existe.*

→ *Réponse d'André FARIZON : il n'y a aucun avantage pour vous.*

André FARIZON donne des explications concernant l'actif de la FFRS (mot écrit par le trésorier de la FFRS) : ce n'est pas une réserve financière mais des avoirs pour les prochaines années. La FFRS compte six salariées,

il faut prévoir en cas de départ, de licenciement, etc. ... il y a Vital'ité, les formations à payer. C'est lourd en fonctionnement.

Benjamin DELMAS, Trésorier RS Aurillac : Si on compare le capital du Coders à celui de la FFRS, le Coders n'a rien à reprocher à la FFRS.

Michel MALROUX, Animateur RS Aurillac : quant est-il des 10% d'acceptation pour les inter-génération ?

→ *Réponse de Maurice LABEYRIE, Ancien Président du Coders : les inter-génération ont été mis en place pour toucher le milieu rural comme Ayrens à l'époque.*

Christian CHOMETON, Président RS Mauriac : Remercie André FARIZON d'être venu car cela faisait de nombreuses années que nous n'avions pas eu de représentant fédéral. Il souhaite que la FFRS soit plus souple sur le renouvellement du PSC 1 car supprimer un animateur non à jour sans attendre c'est radical. Les formations sont difficiles à organiser ici.

→ *Réponse d'André FARIZON : Pour commencer je suis surpris de voir autant de monde à l'AG, car pour celle du Coders 34 seuls les Présidents des Clubs font le déplacement. Il précise par la suite que c'est Martine DIDOT qui s'occupe du PSC 1 à la FFRS.*

Patrick JACQUET, Président du Coders : s'étonne de ne pas avoir eu de question sur le certificat médical...

Michel MALROUX, Animateur RS Aurillac précise que dans certaines fédérations le certificat médical est obligatoire pour les + de 70 ans.

Martine RIGAUDIERE, Trésorière RS Aurillac : le questionnaire est rempli par l'adhérent mais qui vérifie l'authenticité des réponses ?

→ *Réponse d'André FARIZON : Suivant les réponses c'est au médecin de dire si la personne est apte à pratiquer l'activité ou pas.*

Agnès CHABOT - DDCSPP du Cantal

Excuse la Directrice de la DDCSPP (Mme LAGNEAU). Mme CHABOT a vécu une belle Assemblée Générale devant de nombreux participants. Souligne le rôle essentiel de la Retraite Sportive sur le Département. Le Cantal n'est pas qu'un Département enclavé mais c'est aussi un territoire riche. Souligne qu'avec +1000 adhésions en 10 ans cela fait rêver grand nombre de fédérations. Remarque que le Coders a un autofinancement de 80%. Bravo pour l'évolution et le nombre d'activités. Elle indique que pour la DDCSPP aussi la nouvelle organisation implique des déplacements sur Lyon, il y a du bon et du mauvais mais c'est l'avenir qui dira si cela était un bon choix. Elle trouve que l'encadrement est fort avec 1 animateur pour 14 adhérents. Concernant les subventions, la part du Département a encore baissé cette année, une réunion est prévue le 15 mars avec le Cdos et les Comités. Le seuil sera de 1500€ se qui obligera à avoir une action de 3000€ minimum. Le Coders a obtenu 2000€ pour l'emploi d'Aurélien en 2016, pour 2017 il faudra mettre en place un projet fort pour être subventionné. Depuis décembre 2016, il y a le « sport sur ordonnance ».

Pour terminer Mme CHABOT remercie l'assemblée, et souhaite une bonne continuation à la Retraite Sportive.

8. Appel à de nouveaux vérificateurs aux comptes

→ Monique FREISZ de la RS Aurillac se propose pour vérifier les comptes du Coders en 2017.

9. Présentation des 21 candidats au Comité Directeur

10. Vote par les Présidents des Clubs (passage de la vidéo du séjour pendant ce temps là)

11. Résultat du vote

BETOULLE Pierre	Aurillac	67 voix
CAPEL Claudette	Aurillac	67 voix
CERVELLO Michel	Ytrac	67 voix
CLAMAGIRAND Monique	Aurillac	67 voix
COMBALBERT Serge	Haute Auvergne	67 voix
COMBES Ginette	Ayrens	67 voix
FRANCESCONI Marguerite	Aurillac	67 voix
GARINIE Ginette	Ayrens	67 voix
GEORGES André	Mauriac	67 voix
GLANDIER Monique.....	Vallée de l' Authre.....	67 voix
JACQUET Patrick	Aurillac	67 voix
LHERM Gisèle	Ayrens	67 voix
MAFFRE Marie-Paule.....	Sud Cantal.....	62 voix
MALROUX Michel.....	Aurillac	67 voix
MANGIN Evelyne	Massiac	67 voix
MANIAVAL Marie-Hélène	Montsalvy	67 voix
MISPOULET Jacqueline	Vallée de l' Authre.....	67 voix
MULOT Guy	Haute Auvergne	67 voix
REBEYRE Marc.....	Ytrac	67 voix
VENDRIES Bernadette	Mauriac	67 voix
VILLAUDIÈRE Odette	Ytrac	67 voix

Le nouveau Comité Directeur se réunira très prochainement pour élire son bureau.

12. Clôture de l'assemblée générale à 12h05 suivie du pot de l'amitié.